



Prix de thèse 2015
Appel à candidatures



PRIX DE THESE 2015

Appel à candidatures

Contexte

Le Prix de thèse de l'Université de Bordeaux a été créé en 2008 afin d'encourager la qualité des travaux et des thèses menés dans les universités du site bordelais et motiver les jeunes chercheurs par la distinction des meilleurs travaux doctoraux, tant fondamentaux qu'appliqués.

Organisé en 2015 dans le cadre de l'Initiative d'excellence « IdEx Bordeaux », il est doté de quatre prix qui récompenseront des thèses d'excellence soutenues en 2014 :

- Prix sciences et technologies
- Prix biologie-santé
- Prix sciences humaines et sociales
- Prix spécial du jury international

Chacun de ces quatre prix est doté d'une prime de 1 500 €. Les travaux des docteurs primés feront l'objet d'une présentation dans le cadre d'un temps fort de l'Université de Bordeaux qui se déroulera à la rentrée 2015.

A partir d'une présélection établie par les Ecoles doctorales de l'Université de Bordeaux et de l'Université Bordeaux Montaigne, un jury pluridisciplinaire composé d'experts internationaux se prononcera sur le classement des candidats pour chacun des prix.

Objet du présent appel

Le présent appel s'adresse à des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2014 dans l'un des deux établissements du site bordelais habilités à délivrer le doctorat :

- Université de Bordeaux
- Université Bordeaux Montaigne

et souhaitant se porter candidat au titre de la campagne 2015 du Prix de thèse de l'Université de Bordeaux.

Les docteurs 2014 souhaitant déposer leur candidature sont invités à consulter les modalités de dépôt, ainsi que la procédure d'examen et le calendrier applicable sur le site web IdEx Bordeaux.

Les candidats qui ne seraient plus physiquement sur le site bordelais sont informés que tous les moyens techniques permettant leur participation à la compétition (par exemple la vidéo conférence pour les auditions) seront mis à leur disposition : ils sont ainsi invités à concourir sans réserve.

Procédure de dépôt des candidatures

Les docteurs ayant soutenu leur thèse en 2014 et souhaitant participer au Prix de thèse de l'Université de Bordeaux sont invités à télécharger le dossier de candidature dans l'espace « Appel à projets et candidatures » du site IdEx Bordeaux : www.idex-univ-bordeaux.fr.

Le dossier de candidature à remettre sera constitué :

- Du mémoire de thèse au format PDF
- D'une synthèse en anglais des travaux réalisés et principaux résultats obtenus
- Des rapports des rapporteurs, scannés au format PDF
- Du rapport de soutenance, scanné au format PDF
- D'une lettre du (des) directeur(s) de thèse appuyant la candidature, scannée au format PDF
- D'un document synthétisant les publications issues des travaux de thèse
- Tout rapport complémentaire que le candidat jugerait utile à l'appréciation de sa thèse, scanné au format PDF

Le dossier de candidature devra être remis au plus tard le 17 mai 2015 à 14h00 en téléchargeant les documents dans le formulaire mis en ligne sur le site de l'IdEx Bordeaux : <http://idex.u-bordeaux.fr/Prixdethese2015>

Tous les documents électroniques seront au format PDF. Les documents originaux (rapports de soutenance, lettres d'accompagnement, etc.) seront des éléments scannés (au format PDF).

Précautions particulières

- Toute candidature devra être explicitement soutenue par le directeur de thèse. Il n'est pas permis à un même encadrant de soutenir plus d'un candidat ;
- Les dossiers parvenus incomplets ou après la date limite de réception ne seront pas considérés.

Modalités de sélection des candidats

A compter de la clôture du présent appel, les candidatures seront soumises à une première sélection opérée par les Ecoles doctorales. Les Ecoles doctorales seront libres de mettre en œuvre la procédure qui leur paraît la plus appropriée pour cette sélection.

Les dossiers des candidats retenus à l'issue de cette phase de présélection seront complétés d'une lettre du directeur de l'Ecole doctorale positionnant le travail dans le contexte de la thématique abordée, puis transmis aux membres du jury international qui sera constitué pour la sélection finale. Afin de départager les candidats, une audition sera organisée devant le jury : cette audition se déroulera fin juin/début juillet 2015.

Les critères pris en compte pour distinguer les lauréats sont notamment :

- l'originalité : de la démarche, du domaine, des méthodes ;
- la qualité scientifique des résultats obtenus, jugée à l'aune des standards applicables dans la discipline et intégrant une dimension relative à l'impact de ces résultats ;
- la qualité rédactionnelle du mémoire ;
- la qualité de la présentation et notamment l'effort réalisé en direction d'un public de non-spécialistes (pour les candidats retenus pour l'audition uniquement).

Organisation générale

L'organisation matérielle (collecte des candidatures, publicité, opérations de communication) de la remise des prix est assurée par la Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales (DIRVED) et la Mission Investissements d'Avenir (MIA) de l'Université de Bordeaux.

L'organisation scientifique est assurée par chaque Ecole doctorale de l'Université de Bordeaux et de l'Université Bordeaux Montaigne, ainsi que les vice-présidences scientifiques des établissements de rattachement.

Versement de la prime et communication

Chacun de ces quatre prix est doté d'une prime de 1 500 € qui sera versée lors d'une cérémonie officielle de remise des prix. Les travaux des docteurs primés feront l'objet d'une présentation lors de cette manifestation.

Les docteurs retenus à l'issue de la phase de présélection se verront proposer la participation à la réalisation d'un support de communication de qualité professionnelle qui fera l'objet d'une diffusion au sein des réseaux internationaux de la recherche.